



Comité de coordination du 3 septembre 2026

Présent.es : Estelle, Emma, Sylvain, Mael, Benoît, Anne-Sophie, Nacim, Louise

En préambule, Sylvain demande si on peut toutes et tous se présenter ainsi que son public et son lieu. Mael, permanent responsable au LVA Lisière situé à Lapalisse, à l'est de Vichy et qui accueille des enfants de 4 à 12 ans, avec 3 permanent.es responsables et 1 permanente. Nous fonctionnons sous forme associative. Les permanent.es responsables assurent la gestion du lva de manière collégiale. Sylvain fait partie du LVA les petites z'elles qui fait partie d'une SCOP Quetzal implantée sur le territoire de la Côte d'or.

Benoît a fondé le LVA du Domamour, permanent pendant plus de 15 ans, spécialisé dans l'accueil de jeunes filles mères accompagnées avec leurs enfants dans l'Eure.

Estelle, cogestionnaire de la SCOP Educateurs voyageurs, situé à côté de Thiers dans le Puy de Dôme.

C'est une équipe pluridisciplinaire qui accueille des adolescent.es avec des profils psychiatriques.

Emma, de la ferme aux animaux, accueille 5 jeunes de 14 à 19 ans aujourd'hui, format en SCOP. Lieu situé dans l'Allier et qui existe depuis 2009.

Anne-Sophie est directrice générale adjointe avec Nacim Arris de Parcours Bonkoukou, séjour de rupture à l'étranger au Bénin autorisé par le département de l'Essonne. Projet qui a évolué du fait de la sécurité dans la zone : du Niger vers le Burkina Faso puis le Bénin. Jeunes de l'ASE, profils complexes à la croisée des secteurs. Gel des départs depuis le mois de février par le département de l'Essonne mais Parcours Bonkoukou continue de travailler avec d'autres départements.

Anne-Sophie vice-présidente d'OSER également et travaille autour de la formation des porteur.euses de projet.

1- Question politique

La tribune et le communiqué de presse ont été écrits au mois de juillet par Christophe Urvoy, de l'association Duo Solidarité, relus par Marion, secrétaire d'OSER, Guillaume Ferron, président d'OSER et Louise du Gerpla.

Estelle propose de mettre davantage en avant le besoin des LVA de ne pas être associée aux schémas départementaux. Elle veut bien écrire à ce sujet.

OSER et Faste Sud Aveyron sont à l'origine de cette démarche.

Aujourd'hui, la question de savoir comment on peut mobiliser se pose. Mael propose que les réseaux signent en tant qu'organismes mais aussi que cela soit porté par des personnalités publiques ce qui pourra soutenir l'interpellation des parlementaires.

Estelle est favorable à l'interpellation des parlementaires plus que de mobiliser toute la population.

Benoît pense qu'il vaut mieux se rapprocher du groupe Actions institutionnelles et de Maître Eva Kucharz et Paul Pegliasco pour penser la stratégie. Mais au regard de la situation politique (renouvellement d'un tiers des sénateurs et élections présidentielles), il ne faut pas y dépenser trop d'énergie.

Pour Mael, l'interpellation des député.es n'est pas inutile pour obtenir des amendements et bien que la

situation politique est instable, il y a plusieurs stratégies à mener de front.

Nacim est d'accord avec Mael car bien que le contexte politique soit réel, il y a de nombreux lieux qui sont dans l'urgence, qui ont besoin d'être soutenus dans leur démarche, qu'ils soient porteur.euses de projet ou autre. On ne peut pas juste attendre que la loi passe et qu'on l'attaque au conseil constitutionnel car d'ici là, de nombreux projets seront morts-nés ou soumis aux desiderata des départements.

Benoît pense que le CC doit donner mandat au groupe Actions institutionnelles et groupe whatsapp pour penser la stratégie.

Nacim propose justement d'aller au contraire solliciter les sénateur.ices, y compris ceux qui sont en campagne pour les élections du mois de septembre/octobre. C'est quand même plus facile de lutter contre une loi tant qu'elle n'a pas été votée. L'idée est de freiner le mouvement qui voudrait qu'on fabrique à la va-vite une loi de protection de l'enfance.

La question du timing se pose. Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre prochain. Il faut donc avoir fini de réécrire l'argumentaire par le groupe Actions institutionnelles d'ici le milieu de la semaine prochaine. On valide auprès des adhérent.es entre le jeudi et le dimanche 13 septembre.

Puis on part vers les signatures de personnalités publiques en leur envoyant le texte et qu'ils le valident en communiquant leur accord à Louise afin qu'elle les ajoute à la liste des signataires. On aurait besoin de savoir qui est rapporteur du texte au Sénat. On fera peut-être deux vagues d'envoi aux sénateur.ices pour toucher les nouveaux arrivant.es.

2- Refonte du site internet

Louise s'est penchée sur l'architecture globale du site internet du Gerpla. Elle propose une arborescence pensée sur le modèle de la carte mentale avec des pages incluses dans différentes catégories. Mael se propose d'analyser avec elle, en tant que membre de la commission communication la pertinence de chaque arborescence et le contenu général de chaque page avant de faire une proposition au CC qui serait informé en amont de la réunion.

La question se pose aussi des restrictions d'accès : certaines données pourraient être en libre accès tandis que d'autres seraient ouvertes au grand public. A discuter en commission puis en CC.

All Fizz qui a été à l'origine du premier site du Gerpla demande un cahier des charges. Benoît s'occupe d'envoyer à Louise celui utilisé il y a 10 ans pour la fabrication du premier site et propose également son aide pour participer à la commission.

Louise se charge d'envoyer les éléments dactylographiés à All Fizz pour permettre la production d'un devis de refonte.

Réunion terminée à 15h40.